

Conseil Municipal du 27 Janvier 2022

Le 27 Janvier 2022 à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Bernadette HERMIER, Maire.

Etaient présents :

Mmes. Bernadette HERMIER, Sylvie FRATESI, Colette SZPUNAR, Murielle VIAUX, Nadège BROS.

Mrs. Michel COSME, Régis MILLOT, Rémy MAUNIER.

Absents excusés :

Mmes. Armelle DELVINQUIERE, Marcelle CEDE, Mathilde BORDIER.

Mr. Jean-Baptiste BOURGOIN.

En préambule à l'ouverture de la séance, conformément à l'article L 2121-17 du CGCT, Mme. la Maire vérifie que le quorum est atteint. Elle procède ensuite à la vérification et au compte des pouvoirs remis par les Conseillers absents.

Le quorum étant atteint et les pouvoirs validés, la séance est ouverte et le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 Décembre 2021 est voté.

Ordre du jour :

Parcours de santé :

L'état d'avancement de ce projet est présenté aux Conseillers présents.

Il leur est ensuite demandé de valider les choix proposés par l'équipe en charge du dossier, sur les modules composant le parcours de santé et les jeux pour enfants.

Il en va de même pour les devis relatifs à la nature des essences retenues et leur implantation ainsi qu'au choix des éléments signalétiques à disposer sur le parcours.

En conclusion, Mme la Maire expose les différentes possibilités de financement de ce projet qui s'offrent à la commune (subventions, emprunt...).

Voie Verte :

Les études relatives au projet, porté par la CCPF, de réalisation d'une voie verte entre Briare et les étangs de Moutiers progressent.

Une réunion qui s'est tenue à Saint-Fargeau le 26 janvier, a confirmé le tracé du tronçon entre Saint -Privé et Saint -Fargeau. Les 8 kilomètres qui impactent notre commune, emprunteront les chemins communaux situés le long de la dorsale du Loing.

Pour inciter les touristes utilisant cet itinéraire à visiter le village, une variante (La Maillarderie, centre bourg, Les Fossés Barreaux, La Forge) est envisagée pour permettre ce détour.

Fibre optique :

Mme. la Maire a fait le point sur le nombre de nouveaux panneaux à acquérir (numérotation des adresses, panneaux de lieux dits, panneaux directionnels ...).

Une réunion sur site est envisagée afin d'identifier avec certitude nos besoins, dans le but de rechercher les possibilités de subventions les mieux adaptées.

Dossiers en cours :

1)- Réfection d'un logement communal :

Pour tenir compte des exigences de l'architecte des bâtiments de France sur la nature des matériaux à employer pour le remplacement des huisseries du logement communal situé 4 rue de Saint-Fargeau, des devis complémentaires ont été demandés à des entreprises locales.

L'entreprise CHOCAT a été retenue, pour un montant des travaux de 18382,78 € TTC.

2)- Convention SDEY :

Les Conseillers Municipaux présents ont donné leur accord pour le renouvellement de la convention signée en 2015 avec le SDEY sur la gestion de l'éclairage public.

Affaires diverses :

- Mme. la Maire fait part au Conseil d'un courrier adressé par un historien de l'art qui s'intéresse particulièrement à l'œuvre d'Emile GUIBLAIN COQUERY qui a séjourné à Saint-Martin-des-Champs dans les années 1930.

- Mme. Colette SZPUNAR intervient sur les troubles causés au voisinage par les nuisances sonores. Un rappel des dispositions de l'article R1336-5 du Code de la santé publique sera fait dans le prochain BIC.

- Mr. Rémy MAUNIER correspondant Défense livre diverses informations sur la dotation prochaine des Brigades Rapides d'Intervention (BRI) de la Gendarmerie Nationale en véhicules Alpine Renault 110, ainsi que sur le métier méconnu de navigateur- sémaphoriste et sur le déploiement en Méditerranée du porte -avions Charles de Gaulle et son groupe aéronaval de la Task Force 473 dans le cadre de la mission CLEMENCEAU 22.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h30.

Bernadette HERMIER.